

**Quelle transversalité entre les secteurs de l'action publique
dans les projets culturels de territoire ?
La Tour du Pin - 29 juin 2017
Comment la culture trouve-t-elle sa place
et s'inscrit-elle dans la transversalité ?**

Intervention en 2 parties : dans un premier temps, je propose d'examiner les enjeux actuels des politiques culturelles, qui à mon sens permettent d'éclairer le thème spécifique de cette journée ; et j'aborderai, dans un second temps, la question de la transversalité de la culture

I - le contexte actuel et les principaux enjeux

Dans les années 2000, on a commencé à parler de « crise » de la culture, crise des politiques culturelles, « crise de la cinquantaine » en 2009, comme si après cette crise tout rentrerait dans l'ordre, comme avant.

Or, aujourd'hui on parle plutôt de changement, d'évolution, de « mutation », voire de « transition », un terme très en vogue actuellement (transition écologique et sociale, transition énergétique...). Les acteurs locaux sont confrontés à des bouleversements importants, rapides, voire précipités, avec de nombreuses incertitudes, et des inquiétudes légitimes

Mais cette journée n'a pas pour objet de se focaliser sur les doutes et les problèmes mais au contraire, en favorisant les échanges, de mettre en lumière les points forts des expériences menées par les uns et les autres, mais aussi de pointer les risques ou les limites de certains projets, afin de dresser de nouvelles pistes de travail.

Je retiendrai 3 points fondamentaux qui semblent caractériser le contexte actuel, que je formulerai essentiellement sous forme de questions, afin d'ouvrir cette journée et de nourrir ensuite les débats. Ces trois points correspondent à trois types d'enjeux : des enjeux financiers, des enjeux institutionnels, et enfin des enjeux idéologiques

1^{er} point : les enjeux financiers. Quelle culture est-il possible de promouvoir aujourd'hui, dans un monde dominé par le modèle économique néolibéral ?

Un premier paradoxe : décalage entre, d'une part, les discours et les études qui soulignent l'importance du rôle économique des arts et de la culture, (exemple de l'article de 2015 de Télérama intitulé « la culture , le meilleur antidote à la crise économique ? », ou le récent article de l'INSEE, d'avril 2017 : « la culture : activité capitale ») et, d'autre part, la réalité sur le « terrain », où les acteurs font face à des difficultés financières accrues ces dernières années, liées à une réduction marquée des financements publics

On assiste ainsi au développement voire au renforcement d'une vision très « utilitariste » de la culture, au niveau local comme au niveau national : les équipements artistiques et culturels au service de la communication et du marketing territorial, ou encore les industries créatives au service de la croissance économique et du rayonnement du pays.

Alors, dans une société toute entière tournée vers l'économisme et le consumérisme, et dans laquelle triomphent les critères de performance, de rentabilité, de compétition et de concurrence entre les individus et entre les territoires, est-ce que l'art et la culture peuvent encore témoigner du sensible, de l'imaginaire, et du symbolique? Ces constats et questions renvoient me semble-t-il à l'analyse que développe le sociologue Edgar Morin, quant il parle de la tension qui existe dans nos sociétés entre le poétique et le prosaïque : comment défendre le poétique dans une société encapsulée dans le prosaïque, c'est à dire le pragmatique, le technique, le quantitatif ?

Une des pistes réside, selon moi, dans les réflexions menées sur les « nouveaux indicateurs de richesse », portées par des philosophes comme Patrick Viveret ou Dominique Méda, c'est à dire ces indicateurs qualitatifs qui se multiplient aujourd'hui dans les territoires, et qui cherchent à évaluer le bonheur, le bien être, l'épanouissement des personnes. Les études, analyses et expériences se multiplient, menées par des Etats comme le Bhoutan (avec son « bonheur national brut »), des régions comme les Pays de Loire, Le Nord Pas de Calais, des départements comme la Gironde, ou des villes comme Mulhouse ou Grenoble. Il ne s'agit pas de faire la promotion d'un bonheur individuel, égoïste, exclusif, mais bien de favoriser les conditions d'un bien être collectif, partagé, inclusif, le « vivre ensemble ». Je développe ces réflexions dans un travail mené actuellement par le laboratoire de géographie MRTE sur le PNR du Vexin français, l'objet étant d'établir des indicateurs qualitatifs sur l'épanouissement de l'être humain.

2^e point : les enjeux institutionnels. On parle de plus en plus de territoire, de territorialisation, de reterritorialisation, mais quelle est la bonne échelle, quel est le bon périmètre d'intervention ?

La réforme territoriale, avec en particulier les dernières lois MAPTAM (2014) et NOTRe (2015), bouleverse le cadre institutionnel, brouille les repères en créant de nouvelles régions et de nouvelles intercommunalités, et soulève de nombreuses questions. On peut distinguer deux type de questions.

1) des questions d'ordre « technique » : que signifie véritablement cette « compétence partagée » ? Comment va-t-elle être mise en place ? Dans un contexte de compétition exacerbée entre les villes, entre les régions, comment promouvoir une plus grande solidarité entre les territoires ? Au delà des métropoles attractives qui concentrent l'attention et les moyens, que fait-on des banlieues et des territoires ruraux qui semblent souvent les grands perdant de ces réformes ?

2) des questions d'ordre « politique » pris au sens large, qui renvoient aux sentiments d'appropriation et d'appartenance à un territoire, de la part des habitants : comment valoriser le local tout en évitant les pièges d'un enfermement identitaire ou passéiste ? Dans un contexte de mondialisation - choisi ou subi - il y a une évidente nécessité de s'ouvrir aux réalités d'un monde en mouvement, en circulation, et de prendre en compte les migrations économiques et politiques et bientôt les migrations climatiques (l'ONU prévoit 250 millions de réfugiés climatiques en 2050).

3^e point : les enjeux idéologiques. On évoque la culture ou les cultures au pluriel, mais quel sera demain le cadre conceptuel des politiques culturelles ?

Près de 60 ans après la création du min de la culture par Malraux, on a assisté à un formidable élargissement de l'acception du terme culture, une dynamique notamment relayée par les textes internationaux de l'Unesco ou du Conseil de l'Europe. Mais au final, si tout est culture, si tout est culturel, quelle définition de la culture doit-on adopter ? De nombreux acteurs locaux s'interrogent sur le sens à donner au terme culture. En outre, les études récentes montrent que $\frac{3}{4}$ des pratiques culturelles des français échappent aux financements publics ou aux modes d'organisation émanant de la puissance publique, un phénomène lié en particulier à l'essor du numérique.

Après la « démocratisation de la culture », puis la « démocratie culturelle », on parle désormais des « droits culturels », les droits culturels étant devenus, pour certains, le nouveau paradigme des politiques culturelles. Il s'agit de valoriser et préserver la diversité culturelle notamment contre les risques d'uniformisation, mais il semble essentiel de favoriser le « métissage » ou « l'hybridation », que défendent de nombreux acteurs culturels, et cette « créolisation » que prônait l'écrivain et poète antillais Edouard Glissant. Il paraît en effet crucial de ne pas enfermer les gens dans une « identité culturelle » unique : l'importance de la multi appartenance territoriale comme de la multi appartenance culturelle doit être réaffirmée.

Le philosophe François Jullien estime qu'il n'y a pas « d'identité culturelle » possible, car pour lui, le propre d'une culture c'est de se transformer et de muter ; il considère qu'une culture qui ne se transformerait plus serait une culture morte » (*François Jullien : il n'y a pas d'identité culturelle (l'Herne 2016)*).

II – Comment penser la transversalité de la culture ?

La culture est depuis longtemps considéré comme un outil de développement des territoires, un outil de développement local. J'ai moi même mené une recherche en 1990 en Rhône-Alpes, sur cette problématique, avec des études à Samoens, La Mure, Lussas...

Mais dans le contexte économique et institutionnel actuel, il existe me semble-t-il deux risques : soit la culture disparaît complètement (cf la carte participative mise en place après les élections municipales de 2014 : « cartocrise culture tu te meurs »), soit la culture devient un simple « outil » au service d'autres actions dans les domaines de l'éducation, du social, de la santé, du tourisme ou du développement économique.

L'enjeu majeur de la transversalité se résume donc à mon avis dans ces deux questions : comment éviter une « instrumentalisation » de la culture, uniquement mise au service des autres politiques publiques, avec comme corolaire la nécessité de montrer l'efficacité, voire la rentabilité économique et financière de la culture? Et comment au contraire favoriser une reconnaissance des valeurs intrinsèques liées aux arts et à la culture, pour les placer au cœur du développement territorial ?

Je proposerai trois pistes, qui me semblent fondamentales, pour tenter de répondre à ces questions : remettre les habitants au centre des réflexions, favoriser le partage des expertises, considérer la culture comme un commun.

1ere piste : « Revenir vers les habitants , revenir sur les territoires » (cf mon article éponyme de 2011)

Il s'agit tout d'abord de considérer les habitants d'un territoire comme des « citoyens », et non comme des « publics », voire des « clients », d'une offre artistique et culturelle, ou des « bénéficiaires » de mesures ou de dispositifs à vocation économique ou sociale. Un véritable processus de développement culturel suppose de promouvoir, avant tout, l'émancipation et l'épanouissement des personnes, et de favoriser les conditions d'un vivre ensemble collectif. Cela amène naturellement à considérer les habitants en tant que personnes, dans leur globalité, de décloisonner les approches et donc d'adopter une démarche transversale de la culture.

Il s'agit pour cela de prendre en compte les pratiques et aspirations des habitants pour faire en sorte que les personnes se sentent concernées, impliquées, engagées à toutes les phases, de la réflexion initiale à la réalisation finale des projets et des politiques locales. Il semble ainsi fondamental de renouveler les approches de la participation. La participation est en effet souvent devenue une invitation, voire une injonction à contribuer au succès d'un projet défini par et pour d'autres : pour le projet personnel d'un artiste, pour la réussite d'un projet menés par des acteurs culturels, pour faire accepter un projet porté par des élus.

2e piste : le partage des expertises et la co construction des projets

Le point précédent renvoie à la question de l'expertise d'usage. Les habitants ont en effet une forme d'expertise de leur territoire, au cotés d'autres formes d'expertises : celles des élus, des artistes, des acteurs du développement local. Comment alors prendre en compte la parole habitante, l'expérience habitante, pour la considérer comme une réelle expertise, dans une démarche ouverte, d'échange mutuel? L'utilisation des termes de co-construction, de coproduction des projets et des politiques se généralise, mais cela soulève la question de la pluralité des expertises mobilisées, de leur ajustement et de leur articulation ; il s'agit pour les

acteurs de faire un pas de coté, pour établir des passerelles avec d'autres secteurs d'intervention, en acceptant de remettre en cause leurs repères, leurs référentiels professionnels... Or il reste souvent difficile pour les experts, les « sachants », de partager leur légitimité, leur autorité. Je peux mentionner à cet égard une recherche réalisée sur le patrimoine à Cergy-Pontoise, avec le service patrimoines et inventaire de la Région Ile de France, qui a bien montré la complexité de ces démarches.

Par ailleurs, l'enjeu aujourd'hui, me semble-t-il, est de parvenir à s'appuyer sur toutes les initiatives émergentes, issues de la société civile. En effet, beaucoup de projets de développement local sont aujourd'hui montés sous forme d'association, scop, réseaux, ou collectifs. Les équipes ont appris à vivre avec peu de moyens financiers, à multiplier les sources de financements, à faire participer les habitants, à mettre en commun leurs compétences. Ces collectifs sont souvent d'emblée pluridisciplinaires et réunissent des artistes, designers, archi, urbanistes, paysagistes, géographes, sociologues... Ces collectifs, qui défendent généralement des valeurs d'échange, de partage, de réciprocité, inventent de nouvelles formes de transversalité sur les territoires (cf l'association de l'Aire qui intervient dans la Drôme par exemple).

3^e piste : la culture comme un « commun »

Considérer la culture comme un commun peut constituer une manière intéressante d'assurer la transversalité de la culture sur les territoires. En effet, face à certains risques liés à l'instrumentalisation de la culture, l'approche par les communs apparaît aujourd'hui comme un moyen de promouvoir des valeurs de solidarité, de partage, d'échange dans les territoires. Cette approche peut également favoriser de nouvelles formes de gouvernance plus démocratiques, situés entre, d'une part, des modalités d'intervention institutionnelle et descendante (top down) un peu rigides et qui paraissent aujourd'hui dépassées et, d'autre part, des formes de privatisation et de marchandisation de la culture dominées par les seuls intérêts financiers.

Cette réflexion autour de la question des « communs » se développe depuis quelques années, principalement au sein des milieux scientifiques et de la société civile et a pris de l'ampleur notamment depuis le prix Nobel d'économie accordé en 2009 à Elinor Ostrom pour ses travaux sur les biens communs. On parle désormais des biens communs de la connaissance avec les logiciels libres, par exemple, mais depuis longtemps des biens communs naturels comme l'eau, la terre, les semences, l'air ou la biodiversité. Il s'agit donc d'objets tangibles ou intangibles qui sont considérés comme des ressources pour une collectivité, et qui sont gérés collectivement, « en commun », sans appropriation individuelle ou marchandisation. Ainsi, entre la prise en charge par la puissance publique, d'une part, ou par le privé, d'autre part, il existe une troisième voie, qui est l'approche par les biens communs, et qui paraît complémentaire des deux autres. Cette démarche est assez proche de l'ESS (cf analyses de l'économiste Jean Gadrey sur cette question).

Il semble donc intéressant de considérer la culture comme un « commun ». Les arts et la culture, la mémoire et le patrimoine, les traditions et cultures populaire, etc ... dans toute leur diversité, appartiennent à tout le monde. L'enjeu est d'éviter l'appropriation ou la marchandisation au profit de quelques-uns. L'économie des biens communs, n'est pas une économie traditionnelle de production de biens et de services, mais plutôt une économie du « prendre soin » (*Jean Gadrey*) : prendre soin des personnes et du travail, du lien social, des choses, des objets, de la nature, de la démocratie, etc.

Par ailleurs, l'approche par une gestion commune, collective et partagée des biens communs, et donc de la culture amène à s'appuyer davantage sur les habitants, sur les citoyens. L'enjeu serait donc de co-construire de nouvelles politiques culturelles avec les « experts » et avec les habitants, non pas les uns contre les autres, mais les uns avec les autres...